



Appel à communication du RT35 “Sociologie des mondes associatifs”

10ème congrès de l’AFS « Intersections, circulations », Lyon, 4-7 juillet 2023

Les propositions de communication devront préciser l’axe ou les axes dans le(s)quel(s) elles s’inscrivent. D’une longueur d’environ 3 000 signes (max 3 500), elles doivent être déposées sur le site de l’AFS avant le 31 janvier 2023. Les communications retenues s’appuieront sur un travail empirique (enquête de terrain, archives, statistiques, etc.), feront état des méthodes mobilisées ainsi que d’une problématique claire. Elles pourront interroger les phénomènes observés à des échelles locales, nationales et/ou internationales (quel que soit l’axe choisi).

AXE 1 – Circulations entre État et mondes associatifs

Les relations entre l’État et les mondes associatifs constituent un angle de la recherche sur la fabrique de l’action publique. Elles ont été explorées dans différents domaines d’activités : l’aide alimentaire (Retière and Le Crom, 2018), l’accès aux soins (Izambert, 2018), la lutte contre l’exclusion (Viguié, 2020), le handicap (Bas, 2021), l’éducation sexuelle (Fradois, 2019), l’argent des ménages (Lazarus, 2022), l’hébergement social (Aranda, 2019), etc. Dans la sociologie des mondes associatifs, l’un des enjeux de discussion consiste à se demander si « ce sont les pouvoirs publics qui viennent appuyer une initiative autonome de la société civile qu’ils jugent pertinente ou si ce sont les associations qui sont enrôlées pour la mise en œuvre de politiques définies par ces pouvoirs publics » (Cottin-Marx et al., 2017). Bien que la question des forces motrices dans l’orientation de l’action publique reste encore un sujet de débat, il apparaît néanmoins dans les travaux sur le sujet que ces relations impliquent des circulations. Cet axe propose d’interroger les circulations qui existent entre l’État et les mondes associatifs, qu’elles soient réciproques ou inégalitaires, consensuelles ou conflictuelles, à l’échelle nationale ou internationale, voire au niveau local au travers des relations entre les mairies, départements, régions, et les acteur·ices associatif·ves. Il s’agira ainsi de penser la mobilité des travailleur·ses de l’administration vers les associations (et inversement) ; celles des idées de réforme qui transitent entre les espaces associatifs et ministériels, par exemple. Les

communications pourront également avoir pour objet les transferts des responsabilités sur certains sujets des pouvoirs publics vers les acteur·ices associatif·ves dans le cadre d'une délégation de service public ou, dans le sens inverse, au travers d'une imputation de responsabilité à l'égard des autorités publiques de la part des associations. Voici quelques pistes indicatives qui peuvent aider à cerner les types de communications attendues pour cet axe de notre appel.

Circulations de personnes : entre fonction publique et associations

La circulation des personnes entre fonction publique et associations a notamment été appréhendée à travers la figure complexe et plurielle de "l'expert associatif" (Lochard et Simonet, 2003, 2019). La multipositionnalité de ces acteur·ices permet de questionner les liens qui s'établissent entre mondes associatifs, pouvoirs publics et espaces professionnels. Dans le prolongement de ces travaux, l'on peut se demander dans quelles circonstances – et suite à quelle(s) carrière(s) – est-il aujourd'hui possible pour certain·es acteur·ices de prendre part à l'action publique ou associative, ou d'opérer des passages, dans leur trajectoire professionnelle, entre l'un ou l'autre de ces espaces sociaux ? Quelles sont par ailleurs les conditions qui permettent un retour à son espace de travail initial ? Aussi, à l'ère de la précarisation de l'emploi public et du recours dans la fonction publique au service civique et au bénévolat, il convient d'interroger la porosité entre les services publics et les associations. Plus largement, qu'est-ce que ces circulations de travailleuses et travailleurs nous disent des métamorphoses des mondes associatifs (Hély, 2009), des recompositions des relations entre Etat et mondes associatifs (Cottin-Marx et al., 2017), du turn-over dans le secteur associatif, de la manière dont les associations servent parfois de vivier de recrutement pour les collectivités, ou encore des transformations de l'État (Bezes, 2009) et des logiques de son retrait ou de son redéploiement (Hibou, 1998) ? De plus, ces mobilités concernent-elles uniquement les responsables associatif·ves ou hauts fonctionnaires, ou peut-il se trouver également parmi les agent·es intermédiaires ou de première ligne de l'administration et des mondes associatifs ? Enfin, dans quelle mesure ces circulations dans les deux sens sont-elles favorisées par des socialisations politiques ?

Circulations de responsabilités : entre délégation et imputation

Comment se produisent – ou sont décidées – les délégations de services publics à l'égard des mondes associatifs ? Il pourrait s'agir de prolonger les réflexions de Lipsky et Smith au sujet des conditions de possibilité de la contractualisation des associations (Smith and Lipsky, 1993), mais aussi de revenir sur les tensions et contradictions qu'impliquent, pour les associations, le fait de devenir des "partenaires étroits des pouvoirs publics" (Hamidi, 2017) . Aussi, ce processus de délégation de service public aux associations gagnerait à être pensé en parallèle d'un autre processus: l'imputation de responsabilité sur les problèmes publics (Gusfield, 2009) que les associations peuvent mobiliser vis-à-vis des pouvoirs publics (Sitbon, 2006) à différentes échelles. De même, la délégation des services publics peut être interrogée relativement à la manière dont elle conduit les associations à "redessiner les contours de l'Etat"

(Hamidi et Paquet, 2019). De manière générale donc : comment se produisent ces circulations de responsabilités (dans les deux sens) pour la réponse à des problèmes publics ?

Circulations d'idées et de pratiques (réforme, catégories, modes de gestion, etc.)

Tout en étant tributaires de ressources de l'Etat et de son autorité (Hamidi et Paquet, 2019), les associations peuvent se mobiliser afin d'essayer d'orienter l'action publique (Chauvière, 2001). Comment circulent plus concrètement, par exemple, les idées de réforme des mondes associatifs aux cabinets ministériels ou à d'autres institutions décisionnelles locales ? Quels types d'échanges se produisent dans des instances où représentant·es associatif·ves et responsables des pouvoirs publics se côtoient (par exemple, le Haut conseil à la vie associative ou le Conseil économique, social et environnemental) ? Inversement, de quelle manière les catégories légitimées par l'État sont-elles intégrées par les acteur·ices des mondes associatifs dans leur action quotidienne, notamment lorsque celles et ceux-ci en viennent à mettre en œuvre des politiques publiques ? Dans quels lieux – et avec quels effets – ces manières de penser les réponses aux problèmes publics transitent-elles entre les pouvoirs publics (à diverses échelles) et les associations ? Comment se traduisent les demandes d'évaluation de l'action associative par les financeurs publics ? Quels sont les effets de ces circulations de pratiques sur les modes de gestion internes aux associations ?

AXE 2 – Circulations entre secteur lucratif et mondes associatifs

La porosité entre entreprises lucratives et secteur non-lucratif est toujours plus importante et résulte de plusieurs phénomènes. Tout d'abord, une privatisation croissante des ressources associatives (*ie* le développement des ressources privées via la participation des usager·ères aux services rendus, le recours aux dons ainsi qu'au mécénat) en raison d'une complexification de l'accès aux ressources publiques (Tchernonog 2019) et d'une incitation des pouvoirs publics à combiner leurs aides à celles d'entreprises ou de fondations. Les organisations à but non lucratif sont donc en quête d'une « diversification » de leurs ressources monétaires et non monétaires et de plus en plus soumises à des logiques concurrentielles. Du fait ensuite que, depuis les années 1980 en France, les entreprises ont développé des programmes de mécénat « socialement responsables » (Rozier, 2013). Et, enfin, en raison d'un net développement de l'économie sociale et solidaire qui suppose, entre autres, que les travailleur·ses des entreprises associatives valorisent l'utilité sociale de leurs activités (Hély, 2009).

Les communications répondant à cet axe exploreront différentes questions. Quels sont les effets de cette porosité au sein des mondes associatifs, mais aussi au sein du monde de l'entreprise (Gatignon-Leruste, 2005) ? Du côté des associations, ces effets sont-ils nécessairement de l'ordre d'un alignement sur la rationalité et les pratiques lucratives ou observe-t-on des résistances, des contournements ? Finalement, ces circulations sont-elles nécessairement de l'ordre de la confrontation ou également, comme nous invitent à le penser Laure Bereni et Sophie Dubuisson-Quellier à propos des mondes militants et économiques, de l'ordre de la collaboration et de la co-construction (Bereni et Dubuisson Quellier, 2021) ?

Effets des circulations sur les professions et les carrières

L'institutionnalisation croissante du bénévolat au sein du monde du travail et des carrières professionnelles, ainsi que sa place relative au sein des logiques de l'emploi n'est plus à démontrer (Simonet, 2010). Les effets de ce processus méritent cependant d'être ré-interrogés, notamment dans le cadre du développement de pratiques telles que le bénévolat d'entreprise, mais aussi dans le cadre de la place grandissante prise par l'économie sociale et solidaire (ESS). Le fait que des salarié·es participent bénévolement à l'insertion professionnelle de jeunes, via le mentorat par exemple, sans avoir de diplômes ni d'expériences en la matière, ne participe-t-il pas à la déprofessionnalisation des métiers du travail social (Vasconcelos et Bucolo, 2021) ? Du point de vue des carrières professionnelles, quel intérêt est effectivement porté par les entreprises à ces engagements bénévoles ; notamment à l'heure d'annonces gouvernementales en faveur d'une reconnaissance accrue des activités bénévoles via la valorisation des acquis de l'expérience¹ (Le Figaro et AFP, 2022) ? Si cette reconnaissance semble encore mince sur le plan des savoirs professionnels, la circulation de collaborateur·ices au sein des conseils d'administration d'organisations non lucratives est quant à elle gage d'un capital social au sein des entreprises (Bory, 2009). D'autres formes de rétributions sont-elles attendues par les salarié·es et leurs entreprises ? Et quelles sont les motivations de celles et ceux qui se convertissent à l'entrepreneuriat social plutôt que comme consultant ou manager en entreprises ? Et les éventuels ajustements nécessaires ? Quant à la professionnalisation croissante des responsables du mécénat au sein des entreprises comme des associations : quels causes et intérêts défendent-ils·elles ou peuvent-ils·elles défendre alors qu'ils·elles demeurent des acteur·ices marginaux·les au sein de leurs univers professionnels respectifs (Bory, 2008) ? Ce point nous invite finalement à reconsidérer l'importance prise, tant du côté des entreprises que des associations, par la question des compétences propres au monde de l'entreprise au sein du monde associatif.

Effets des circulations sur les modes de gestion, d'organisation et de gouvernance

Les compétences propres au monde de l'entreprise, tout comme sa rationalité économique et gestionnaire, s'immiscent en effet au sein des mondes associatifs : dans le cadre des entreprises associatives, de l'évaluation de celles-ci, du recours à la philanthropie entre autres. De plus en plus soumises à l'évaluation de leur « impact social », et non plus à celle de leur « utilité sociale », les associations doivent davantage rendre compte de leurs résultats que des moyens spécifiques et propres à partir desquels elles les mettent en œuvre (Studer, 2021). Ces exigences s'accroissent dans le cadre d'une évolution vers une conception stratégique du fonctionnement de la philanthropie américaine (Bory, 2009) et du développement du « philanthrocapitalisme » (Guilhot, 2006 ; Bishop et Green, 2008). Quels sont les effets de ce brouillage des frontières sur les missions, les publics, le cadrage des causes des associations ? Résistent-elles ou se réapproprient-elles éventuellement ces normes et modes opératoires importés du secteur lucratif ? Qu'en est-il d'ailleurs de la croyance des acteur·ices de l'économie sociale et solidaire

¹ «Associations : Schiappa veut créer un «guichet unique» pour les demandes de subvention», *Le Figaro*, 18 septembre 2022.

dans la possibilité de s’émanciper des normes économiques dominantes (Hély et Moulévrier, 2013) ? Plutôt que faire le simple constat d’un isomorphisme marchand, quelles résistances, limites et faible formalisation de ce phénomène économique observe-t-on dans certaines associations (Cottin-Marx, Hamidi et Trenta, 2022) ? Plus généralement, qu’est-ce qui fait la spécificité d’un modèle socio-économique associatif (Renault-Tinacci, 2021) ? Y a-t-il encore une spécificité du mode d’organisation du travail, de prise de décision, et des rapports hiérarchiques dans le secteur associatif ?

Effets macroscopiques de ces circulations pour les mondes associatifs

Ces circulations entre le monde lucratif et le monde associatif invitent finalement à des réflexions qui se saisissent des concepts de champ ou d’espace. D’une part afin de (re)penser les places et les rôles occupés par les associations, tant par rapport au secteur lucratif, que par rapport à l’Etat. Rappelons en effet que si le mimétisme marchand croise les associations c’est aussi parce qu’il est de plus en plus central pour le secteur public et l’administration (Hassenteufel et de Maillard, 2017) ; ce double phénomène conduisant à brider la critique des associations start-ups innovantes par exemple (Salin, 2021). D’autre part, afin de penser les circulations entre associations et secteur économique dans le cadre de mouvements sociaux, éventuellement à partir de la notion d’espace de cause (Bereni, 2018) ou celle d’espace des mouvements sociaux (Mathieu, 2007).

AXE 3 – Travail associatif et intersections des rapports sociaux

Les mondes associatifs sont traversés par des rapports sociaux imbriqués. Nous souhaitons que le congrès de l’AFS 2022 permette de les nommer et d’identifier dans le même temps les différentes logiques qui participent à les (re)produire, en particulier dans le travail et l’emploi associatif. La multiplicité des dispositifs, des rôles, des tâches et la diversité des statuts d’emploi (Hély, 2012) qui se côtoient au sein des mondes associatifs a en effet toutes les chances de produire ou d’entériner des inégalités de genre, de classe, de race, d’âge ou basées sur l’(in)validité.

Division du travail associatif et (re)production des rapports sociaux

L’intérêt porté au travail associatif et à ses logiques de division permet d’appréhender la façon dont les mondes associatifs participent à (re)produire des rapports sociaux imbriqués (Rétif, 2013). Observer la division du travail associatif en situation permet de donner concrètement à voir comment sont réparties les tâches, à qui est attribué le travail, sous quelles formes d’emplois et selon quelles dynamiques. Cela conduit à appréhender « qui fait quoi » mais aussi « quoi fait qui » (Dunezat, 2015) en interrogeant les catégorisations produites par la division et hiérarchisation du travail associatif. Quelles formes prend aujourd’hui la division du travail dans les mondes associatifs ? Comment s’y actualisent les rapports sociaux et comment s’imbriquent-ils ? Que produisent ces divisions et catégorisations sur les relations de travail, ou encore sur les rapports au travail ou à l’emploi associatif ? Par quels mécanismes les organisations associatives participent-elles à (re)produire des inégalités ou, à l’inverse, tentent-

elles de les contrer ? En effet, par leurs modes d'organisation ou la manière dont s'agencent leurs relations de travail, certaines associations tentent d'établir des relations horizontales, soucieuses de produire un "vivre ensemble politique". Comment cela se manifeste concrètement ? Quelles formes prennent dans ces mondes associatifs la division du travail, et qu'est-ce qu'elle produit ? Les inégalités y sont-elles réduites ou la conflictualité n'y est-elle qu'euphémisée ?

Intersection des rapports sociaux et formes de sous-emploi

Les milieux associatifs sont aujourd'hui fortement impliqués dans les politiques liées à la (ré)insertion professionnelle ou, autrement dit, mettent en œuvre des politiques d'(in)employabilité (Ihaddadene, 2018a). Le secteur associatif devient alors un espace d'activation et de mise au travail dans le cadre de contrats de travail temporaires, du volontariat, du bénévolat ou de stages, autant d'activités laborieuses souffrant d'un déni de travail et d'un défaut de reconnaissance, participant à la gratuitisation du travail associatif (Simonet, 2018, 2020 ; Compte rendu JE qui encaisse le travail gratuit, AFS, inter RT7,24,35).

Ce phénomène questionne la manière dont des individus sont assignés à des formes de sous-emploi ou de « sous-salariat » (Bayou & Castel, 2016) au sein des mondes associatifs, selon leurs différentes inscriptions dans l'espace des rapports sociaux. Les formes multiples de « travail dévalorisé » (Falquet et al., 2010 ; Talbot, 2018) ne sont en effet pas aléatoirement distribuées au sein des mondes associatifs.

Le secteur de l'insertion par l'activité économique constitue par exemple un marché du travail parallèle, précaire (Ebersold, 2011) et sélectif (Gerome, 2017). Depuis une petite décennie, les programmes qui en découlent ciblent des personnes cumulant des vulnérabilités sanitaires et sociales, dont des personnes sans-domicile, avec des dispositifs comme "Premières heures" ou "Convergence". Les « JAMO » (pour « jeunes ayant moins d'opportunité » selon la nomenclature européenne), sont eux et elles particulièrement visés par les dispositifs du service civique en France (Ihaddadene, 2018b). Dans le même temps, le travail bénévole des migrant·es au sein des mondes associatifs s'adosse à la fabrique d'une déqualification et induit des formes d'exploitation qui reconduisent des rapports sociaux de race, notamment (Aubry 2022 ; Di Cecco, 2021a).

Dès lors, comment les nouvelles politiques mises en œuvre par les mondes associatifs relatives à l'intégration ou la (ré)insertion professionnelle participent-elles à reconduire des inégalités multiples ? Quelles sont les implications matérielles des différentes formes de "sous-emploi" sur les trajectoires et les situations des travailleur·ses associatif·ves en situation d'"insertion" ou d'"intégration" ? Comment les associations ou les personnes concernées tentent-elles de défaire les stigmates associés à la fois au statut d'emploi et aux assignations catégorielles dont sont l'objet ces travailleur·euses associatif·ves ?

Circulation des travailleur·ses bénévoles ou volontaires

Les dispositifs de bénévolat ou de volontariat qui existent actuellement dans différents espaces peuvent être saisis à l'aune de la circulation des acteur·ices qui s'y engagent. Qu'ils s'adressent aux personnes qualifiées de « migrantes » dans les pays du Nord (Aubry, 2019 ; Clappe, 2021 ; Di Cecco, 2021b), ou « expatriées » dans les pays (anciennement) colonisés (Ihaddadene, 2018a), ces dispositifs se basent sur – et produisent de – la différence (West et Fenstermaker, 2006). Si les personnes racisées qui sont incitées à s'engager bénévolement dans les pays dit d'« accueil » le sont notamment pour combler ce qui est perçu comme un « déficit de citoyenneté » (Castel, 2006 ; Palomares et Rabaud, 2006), l'engagement dans le volontariat à l'international est lui largement tributaire d'attributs reliés à la blancheur (Ihaddadene, 2022). Ces dispositifs de bénévolat ou de volontariat, en reproduisant des rapports néocoloniaux, peuvent donc avoir des effets tangibles sur les processus de catégorisations raciales des bénévoles ou des volontaires. Interroger comment sont investis le bénévolat ou le volontariat d'individus qui « circulent » et ce qu'ils produisent en termes de rapport à soi et aux autres, ou considérer les politiques migratoires, sociales et économiques à l'échelle nationale ou internationale qui encadrent ces dispositifs, peuvent constituer autant de questionnements, parmi d'autres, pour explorer la question de la circulation des travailleur·ses bénévoles ou volontaires et de ses effets tant individuels que collectifs.

AXE 4 – Les associations face à l'intersectionnalité

L'intersectionnalité, le « wokisme », la non-mixité sont autant de sujets sociaux qui ont été placés sur le devant des scènes médiatiques, politiques et militantes ces dernières années. La place et le rôle des associations dans les débats sur l'intersectionnalité et dans la prise en compte de la pluralité des rapports sociaux de domination suscite deux ordres de questionnements que nous invitons à explorer lors du congrès de l'AFS. D'abord, un questionnement quant au positionnement des associations face à l'intersectionnalité : comment se positionnent-elles, s'organisent-elles, s'approprient-elles ou rejettent-elles ces analyses ? Ensuite, un questionnement autour du rôle des associations dans la perpétuation ou la subversion de ces rapports sociaux : l'action associative contribue-t-elle à (re)produire des dominations multiples ou, au contraire, parvient-elle à la subvertir ?

Les discours associatifs face à l'intersectionnalité : rhétoriques, prises de position et marges de manœuvres

Fin août 2022 le Planning familial a diffusé une affiche représentant et indiquant que « des hommes aussi peuvent être enceints » dans l'optique de promouvoir son accueil inconditionnel. Celle-ci a suscité de vives oppositions sur les réseaux sociaux et dans les médias². Cette

² « Mme Élisabeth Borne, féministes, nous nous inquiétons de ce que devient le Planning familial », tribune publiée dans *Marianne* le 22 août 2022 ;

« Tribune collective : pour une alliance féministe et trans », 21 septembre 2022, disponible sur : <https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/nationales/tribune-collective-pour-une-alliance-feministe-et-trans/>

polémique met en évidence le rôle des associations dans ces mobilisations sociales. En effet, des associations s’emparent de ces sujets, de manière explicite (défense du concept de genre ou d’intersectionnalité par exemple), et/ou de fait, c’est-à-dire dans leurs pratiques associatives (concernant le public accompagné etc.). C’est le cas par exemple des associations d’accompagnement des exilé·es spécialisées dans l’accueil et l’accompagnement des personnes LGBTIQ (BAAM LGBT, Ardhis), d’associations d’accompagnement à la santé sexuelle et reproductive (Planning Familial), de lieux culturels et associatifs ouverts (la Flèche d’Or à Paris), etc. Certaines structures s’inscrivent dans cette optique intersectionnelle, déclinée en programmes d’actions et en stratégies à l’égard des publics et des bénéficiaires qui sont aux prises avec des dominations croisées. D’autres organisations et mouvements associatifs s’organisent au contraire contre la mise à l’agenda et la mise en visibilité des enjeux intersectionnels (La Manif Pour Tous). L’ensemble de ces prises de position s’accompagne de stratégies de communication (Paicheler, 2005).

Une série de questions concerne ainsi les répertoires d’action associatifs : comment les associations s’emparent-elles de cet enjeu ? Quel est l’effet des réseaux sociaux et de l’inflation médiatique sur leurs prises de position ? Ceci suppose de considérer la diversité politique interne des associations (au sein desquelles des voix discordantes peuvent cohabiter) et les alliances entre différentes organisations, associatives ou non. Enfin, à l’échelle des politiques publiques, quel est le rôle des associations dans la mise à l’agenda de politiques de transformations sociétales ? Comment ces actions se manifestent-elles ?

Il convient finalement de tenir compte des récentes évolutions législatives qui contraignent les marges de manœuvre militantes d’une partie des associations. Le contrat d’engagement républicain, entré en vigueur le 31 décembre 2021, s’applique aux associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d’un agrément d’Etat. Celui-ci fait courir le risque à des associations d’une perte de financements ou d’une dissolution si leurs missions sont jugées contraires aux « valeurs républicaines » (laïcité, égalité etc.), participant ainsi à accroître le contrôle de l’Etat sur ce secteur.

Les associations entre lutte contre les inégalités et les injustices, et reproduction des dominations sociales

Les luttes et les mobilisations associatives en lien avec les théories intersectionnelles passent certes par des discours politiques et des prises de positions explicites, mais aussi et avant tout par des pratiques et actions qui visent ou non à subvertir et à agir sur les rapports de domination. Dès lors, comment une lecture intersectionnelle du monde social transforme-t-elle l’action et les rhétoriques associatives ? Les problématiques intersectionnelles sont-elles applicables à l’ensemble des projets associatifs ? Et comment, à l’inverse, des associations peuvent-elles constituer des espaces de reproduction d’un ordre social hiérarchisé et inégalitaire ?

Si des associations travaillent à une forme de réflexivité et d'évolution de l'ordre social et cherchent à agir, par l'inclusion sociale, l'insertion économique, l'égalité des chances, la mixité sociale, sur les rapports sociaux, d'autres, au contraire, travaillent à maintenir l'ordre établi. C'est notamment le cas d'associations conservatrices d'éducation à la vie affective et sexuelle (Fradois, 2019) ou familiales (Cheynel, 2022) qui, par leurs activités, leurs discours et l'entre-soi social qu'elles valorisent, font exister, reproduisent et promeuvent une conception hétérosexuelle et « naturelle » de « la famille ». Nous souhaitons que le congrès de l'AFS soit l'occasion de questionner les pratiques, organisations et stratégies associatives mises en place pour perpétuer l'ordre social ou subvertir les rapports sociaux. Au sein des organisations, quelles pratiques managériales et organisationnelles sont mises en place pour agir sur les rapports sociaux en interne, qu'ils concernent des salarié·es, des bénévoles, des volontaires et/ou les publics accompagnés ? Comment les associations parviennent-elles à avoir une posture réflexive quant à leur contribution à la perpétuation de certaines formes de dominations sociales ? Comment produisent-elles de la connaissance à ce sujet ? Malgré leurs intentions, certaines associations reproduisent cependant des inégalités sociales. C'est le cas lorsqu'elles se trompent de cible dans la conception des dispositifs d'intervention sociale ; et ainsi se retrouvent démunies face aux personnes effectivement accompagnées (Braud & Loison-Leruste, 2022). C'est également le cas lorsque les financements des associations les inclinent à privilégier certains publics à d'autres, contribuant par exemple à la racialisation de l'éducation à la vie affective et sexuelle (Massei, 2021).

AXE 5 – Circulations des répertoires associatifs à l'international

Les mondes associatifs se structurent, entre autres, dans des cadres nationaux, à la fois juridiques, économiques, socio-politiques. La diversité de ces mondes associatifs nationaux peut être étudiée à partir des dynamiques de circulation de répertoires cognitifs et normatifs à l'échelle internationale. L'association comme forme institutionnelle et organisationnelle est en elle-même un répertoire d'action et d'organisation, notamment dans sa forme française donnée par la loi de 1901, ou dans ses équivalents européens et nord-américains. Elle façonne l'action par le droit et impose l'adoption de procédures bureaucratiques (Cheynis, 2008 ; Carbonnel et al., 2021). En particulier dans les pays des Suds, la forme association est soumise à une comparaison/évaluation avec des standards internationaux. L'adéquation à ces standards est souvent une condition pour certains accords internationaux à l'échelle du pays – prêts, traités – et aussi une condition pour obtenir des financements internationaux à l'échelle de projets locaux de développement, de projets culturels, de projets environnementaux, etc. (Sbeih, 2014).

Les communications répondant à cet axe transversal exploreront différentes questions. Quels sont les effets de cette circulation des répertoires associatifs sur les mondes associatifs nationaux ? Quelles sont les conditions de cette circulation ? Et quelles relations internationales, transnationales, entre acteurs internationaux et acteurs locaux sont instaurées par ces dynamiques ? Comment ces répertoires sont élaborés par les acteurs des mondes associatifs nationaux et locaux : appropriations, apprentissages, contournements et

détournement, ré-élaborations savantes ? Voit-on l'émergence d'un espace associatif transnational ? Et quels rapports sociaux cela structure ?

Circulations de la forme associative d'un cadre national à l'autre

La liberté d'association étant l'un des gages de démocratie, tous les projets de « transition à la démocratie », de l'Amérique latine à l'Afrique du nord, en passant par l'Europe de l'Est, l'Asie centrale et l'Afrique subsaharienne, travaillent au développement de la forme association. Le modèle des « organisations non gouvernementales » devient souvent synonyme de « société civile » entendue notamment dans son acception toquevillienne (Hanafi, Ben Néfissa, 2002 ; Bozzo, Luizard, 2011 ; Ruiz de Elvira, 2012). Les modèles associatifs circulent également à travers différents projets transnationaux, comme l'Agenda 21, ou à travers différents répertoires d'action, comme « l'économie sociale et solidaire », le « budget participatif », le « microcrédit », le « développement durable », les modèles standardisés d'aide sociale et caritative, etc. (Mazeaud et al., 2016). Ces modèles ont longtemps circulé du Nord vers le Sud ; ils font aujourd'hui l'objet de circulations Sud-Sud et, suite notamment aux transformations néolibérales, d'un « retour » au Nord (Izambert, 2019). Les associations se retrouvent donc à l'intersection de modèles, de répertoires discursifs et normatifs différents. Les communications pourront mettre en lumière les principes normatifs différents demandés aux associations dans le cadre d'un modèle particulier. Elles pourront mettre également en exergue la « contre-révolution anti-associative » (Ryfman, 2022) et la circulation de modèles autoritaires de gestion des associations, de la Russie à l'Égypte, de la Hongrie à certaines configurations en Europe occidentale (Observatoire des libertés associatives & GIS Démocratie et participation, 2021).

Les associations à l'intersection des acteurs internationaux, des États et des sociétés locales

Le soutien financier et « technique » aux associations et aux ONG de la part de coopérations (bilatérales et multilatérales) occidentales est également devenu, depuis les années 2000, un instrument privilégié pour servir des agendas transnationaux de réforme des politiques publiques dans des États largement dépendants de l'aide internationale au développement, notamment dans le cadre des « objectifs du millénaire » ou des « transitions démocratiques » (Guilhot, 2005 ; Petric, 2012). Et ce, malgré la complexité des modalités d'appropriation voire de subversion des dispositifs de la coopération de la part des acteurs associatifs nationaux récipiendaires de l'aide (Jacob, Lavigne-Delville, 1994 ; Petric, 2013). Les associations se trouvent donc à l'intersection des acteurs internationaux, des États et des sociétés locales (Abu-Sada, Challand, 2011). Plusieurs travaux ont analysé la greffe des modèles associatifs sur les sociétés locales, l'intégration des associations aux dispositifs autoritaires (Desmères, 2000) et les stratégies des acteur·ices internationaux·les (Elyachar, 2005 ; Sbeih, 2014), ainsi que leur importance pour le développement des dynamiques de mobilisation (Cheynis, 2008). Les communications pourront questionner l'intersection État/acteur·ices internationaux·les/sociétés locales, en mettant l'accent sur le rôle de l'international à la fois comme contrainte et comme ressource, dans la construction d'un marché de l'emploi local, dans la mise en forme entrepreneuriale des activités économiques, en termes de clientélisation

des bénéficiaires des projets, etc. Elles pourront également analyser les conséquences de la circulation des activistes associatif·ves à l'international sur les modes d'action économique et politique locaux.

Un espace associatif transnational ?

Depuis les années 1990, les ONG internationales ont été souvent qualifiées d'acteur·ices d'une « société civile globale ». Au-delà des discours idéologiques et normatifs, il semble possible de questionner la construction d'un espace associatif transnational, à travers notamment les associations de migrant·es, les ONG (Lacroix, 2005 ; Gana, Terrazzoni, 2012) et la circulation du personnel associatif à l'international. Il s'agit ici de questionner la réalité d'un tel espace et ses caractéristiques : quelles sont les identités revendiquées dans ce travail de construction transnationale ? Peut-on dépasser cette figure des « rooted cosmopolitans » – ie les activistes qui mobilisent la ressource de l'international à des fins locales – élaborée par Sidney Tarrow (Tarrow, 2001 ; Fillieule et al., 2004) ? Quels rapports sociaux, de travail, de race, de classe, de genre, cela structure (Drif, 2018 ; Fawaz, Harb, 2020) ? Ceci est d'autant plus important lorsque l'on constate l'identification différente des “expats” et des migrant·es, des “expats” et des “locaux”, dans les mondes associatifs des Suds.

AXE 6 – Circulations et appropriations des savoirs sur les mondes associatifs

La recherche sur les mondes associatifs devient un sujet central, pour une partie des associations et entreprises associatives (Hély, 2009) qui sont en concurrence constante pour l'obtention de financements, et en négociations avec les pouvoirs publics pour la pérennisation de leurs projets, particulièrement dans un contexte où l'engagement de l'Etat auprès du secteur est paradoxal (Cottin-Marx et al., 2017). Les évaluations d'impact social et d'utilité sociale deviennent un passage nécessaire pour pérenniser et développer les projets associatifs, et les organismes d'études et d'évaluation à destination de ce secteur se multiplient (Hély, s. d.). Le financement des fondations privées d'entreprises est en pleine expansion et s'accompagne d'une demande de retours critiques et évaluatifs construits par les associations. De même, les bailleurs de fonds nationaux et internationaux demandent régulièrement des rapports d'évaluation pour les projets mis en place par les associations locales. Des enjeux très forts de pouvoir et de gouvernance (Bory, 2009) encadrent donc la production du savoir sur les mondes associatifs. Les études et recherches produites sur les mondes associatifs peuvent viser à documenter, problématiser ou évaluer les organisations et leurs actions, sous de multiples registres de commandes. Cet axe propose d'étudier les enjeux entourant ces savoirs, autour de deux grands registres de questionnements : la production et la circulation de ces savoirs et études.

Des savoirs sur et par les associations et entreprises associatives

Les savoirs sur les mondes associatifs sont à la fois ceux produits sur et ceux produits par les organisations et entreprises associatives. Il s'agit donc d'une part des recherches

conduites par et depuis l'extérieur : chercheur·ses indépendant·es, laboratoires de recherche, cabinets d'études ou d'évaluation. Il s'agit d'autre part des recherches et savoirs directement issus des associations. De nombreuses associations revendiquent une participation active à la construction des savoirs associatifs et à l'observation sociale, se posant comme détentrices d'un savoir « alternatif » face au savoir « institutionnel ». D'autres intègrent les espaces institutionnels de production du savoir sur les mondes associatifs, tels que les observatoires (Lochard & Simonet-Cusset, 2005). Entre ces deux pôles de production, se trouve des pratiques et des méthodes de recherches hybrides, participatives (Avenel, 2017; Noël et al., 2021; Petiau, 2021), embarquées (Alam et al., 2012), issues de salarié·es de l'associatif, souvent doctorant·es en CIFRE (convention industrielle de formation à la recherche en entreprise) et de chercheur·ses, ou issues de collaborations étroites entre sociologues et associations, que ces sociologues évoluent dans la recherche publique ou privée. Les sources multiples de production des savoirs sur ou par les mondes associatifs interrogent. Comment et par qui sont-ils produits ? Sous quels registres de commandes de recherche, d'après quels formats de demande et avec quels financements ? Les commandes de recherches, enquêtes et évaluations mettent-elles en concurrence la recherche privée et la recherche publique ? Quel est l'effet de l'origine de la commande et des contraintes formelles sur le savoir produit ? Avec quelles postures, épistémologies et méthodes d'enquêtes (Dulaurans & Foli, 2013 ; Hellec, 2014) les recherches et études sont-elles réalisées ? Quels sont les statuts des chercheur·ses enquêtant sur le monde associatif, et quelles sont les conditions matérielles de production des savoirs sur ce secteur et sur ces organisations ? Existe-il des écarts entre la posture critique des chercheur·ses et les résultats produits par les conditions de la commande ?

Circulations des savoirs sur et/ou par les associations

Les savoirs produits sur et / ou par les associations circulent nécessairement : entre chercheur·ses, analystes, institutions, mondes académiques, salarié·es du secteur associatif, dirigeant·es du secteur, financeur·ses, pouvoirs publics et société civile. Ces circulations nous semblent contraintes par les modes de production des savoirs, les conditions de réception des études et enquêtes et la dimension critique ou désenchantante qu'elles peuvent (ou non) revêtir. Dans quelle mesure est-il possible d'émettre et de faire circuler une sociologie critique du secteur associatif en tant que chercheur·se ou chercheur·se salarié·e ? Quels en sont les risques, notamment au prisme des rapports sociaux qui traversent simultanément la relation salariale et la relation d'enquête ? Comment faire circuler un savoir réalisé par et sur les mondes associatifs dans le monde académique ? Quelle place accorde la recherche publique aux méthodes d'enquêtes participatives, à la recherche-action et aux recherches menées depuis l'extérieur du monde académique (par exemple depuis des cabinets d'études) ou depuis l'intérieur du secteur associatif (par exemple avec les procédés d'auto-évaluation ou d'analyses de pratiques) ? Enfin, comment est-ce que les associations parviennent – ou non – à s'appropriier ces savoirs et à transformer leurs pratiques ?

Plus largement par ailleurs, il nous semble possible d'interroger dans cet axe la conjonction de deux phénomènes. D'abord, la manière dont l'évaluation permanente des pratiques à laquelle doivent se soumettre les organisations associatives crée une inflation dans

la production de savoirs émis depuis le secteur associatif. Ensuite, le fait que les recherches sur ou par les organisations associatives menées dans le cadre de commandes publiques ou privées ont un mode de production et de circulation qui s'inscrit dans les transformations récentes de l'ESR.

Bibliographie

Abdelnour, S., & Bernard, S. (2018). Vers un capitalisme de plateforme ? Mobiliser le travail, contourner les régulations. *La nouvelle revue du travail*, 13, Art. 13.

Abu-Sada, C., & Challand, B. (Eds.). (2011). *Le développement, une affaire d'ONG?: Associations, États et bailleurs dans le monde arabe*. Karthala Editions.

Alam, T., Gurruchaga, M., & O'miel, J. (2012). Science de la science de l'État : La perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique. *Sociétés contemporaines*, 3, 155-173.

Aranda, M. (2019). *Une assistance à deux vitesses. Socio-histoire de l'hébergement social des sans-abri depuis les années 1950* [Thèse de doctorat en science politique]. Université Paris Nanterre.

Aubry, A. (2019). Le bénévolat d'hommes migrants en Suisse : travail gratuit et mise à l'épreuve civique. *Critique Internationale*, 84(3), 147-164.

Aubry, A. (2022). Gouverner les "indésirables" par le bénévolat. *Sociologie politique de la mise au travail gratuit*. Université de Lausanne.

Avenel, C. (2017). Construire les politiques sociales avec les personnes accompagnées : La participation en attente d'un modèle d'intervention collective. *Vie sociale*, 19(3), 51-71.

Bas, J., 2021. *Contester la fatalité du handicap : Mobilisations de personnes handicapées et institution d'une catégorie d'action publique (XXe siècle – France)*. Université de Paris VIII, Saint-Denis.

Bayou, J., & Castel, F. (2016). Sois stage et tais-toi ? Le sous salariat démasqué. In M. Hély & M. Simonet (Éds.), *Le travail associatif* (p. 65-76). Presses universitaires de Paris Nanterre.

Bereni, L. (2018). 20 - Peut-on faire une sociologie féministe du féminisme ? De la division sexuelle du travail à l'espace de la cause des femmes. In *Je travaille, donc je suis* (p. 255-265). La Découverte.

Bereni, L., & Dubuisson-Quellier, S. (2021). Au-delà de la confrontation : Saisir la diversité des interactions entre mondes militants et mondes économiques. *Revue française de sociologie*, Vol. 61(4), 505-529.

Bezes, P. (2009). *Réinventer l'État : Les réformes de l'administration française (1962-2008)*. Presses universitaires de France.

Bishop et Green, (2008), *Philanthrocapitalism. How The Rich Can Save the World*, Ne-York, Bloomsbury Press

Bory, A. (2008) "Perdre son âme ou la racheter ? Enjeu professionnels et organisationnels autour du bénévolat d'entreprise", *Les mondes du travail*, n°5

- Bory, A. (2009). Le monde des affaires à la tête du secteur non lucratif américain ? Un regard sociologique. *Entreprises et histoire*, 56(3), 117-130.
- Bourdieu, P. (2012). *Sur l'État : Cours au Collège de France (1989-1992)*. Seuil : Raisons d'agir.
- Bozzo, A., & Luizard, P. J. (Éds.). (2011). *Les sociétés civiles dans le monde musulman*. La Découverte.
- Braud, R., & Loison-Leruste, M. (2022). Le sans-abrisme au féminin. Quand les haltes pour femmes interrogent les dispositifs d'urgence sociale. *Travail, genre et sociétés*, 1(47), 131-147.
- Carbonnel, L., A. Diallo, K., & Doumbia, L. (Eds.). (2021). *Associations et bureaucratisation: perspectives africaines*. Emulation, Presses Universitaires de Louvain, (37).
- Castel, R. (2006). La discrimination négative. Le déficit de citoyenneté des jeunes de banlieue. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 61e année (4), 777-808.
- Chauvière, M., 2001. Associations et pouvoirs publics : entre autonomie et instrumentation, in: *Actions Associatives, Solidarités et Territoires*. Publications de l'Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne.
- Cheynel, C. (2022). *Des catholiques en quête de respect ? : Engagements, mobilisations et stratégies de respectabilisation aux Associations familiales catholiques (1958 – aujourd'hui)*. Paris Dauphine.
- Cheyne, É. (2008). *L'espace des transformations de l'action associative au Maroc : Réforme de l'action publique, investissements militants et légitimation internationale [These de doctorat, Paris 1]*.
- Clappe, M. (2021). S'engager bénévolement pour les papiers. La mise au travail associatif des interprètes de l'asile. *Revue européenne des migrations internationales*, 37 1(1 2), 163-184.
- Cottin-Marx, Hamidi et Trenta, 2022, communication, Section thématique 25 "Marchandisation du monde associatif", Congrès de l'Association française de science politique, Lille
- Cottin-Marx, S., 2019. *Sociologie du monde associatif*. la Découverte, Paris, France.
- Cottin-Marx, S., Hély, M., Jeannot, G., & Simonet, M. (2017). La recomposition des relations entre l'État et les associations : Désengagements et réengagements. *Revue française d'administration publique*, 163(3), 463-476.
- Crenshaw, K. W. (2005). Cartographies des marges : Intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39(2), 51-82.
- Desmères. M. (2000). La société civile tunisienne prise en otage ? In *La Tunisie sous Ben Ali*. CERI-Science Po.
- Di Cecco, S. (2021a). Le « sale boulot » de l'intégration. Travail et racisme dans les programmes de bénévolat pour personnes demandeuses d'asile en Italie. Université de Paris.
- Di Cecco, S. (2021b). Le demandeur d'asile bénévole, nouvelle figure du « migrant méritant »?, *Revue européenne des migrations internationales*, 1-2(37), 185-206.
- Drif, L. (2018). Être réfugié et « volontaire » : Les travailleurs invisibles des dispositifs d'aide internationale. *Critique internationale*, 81(4), 21-42.

- Dulaurans, M. (2012). Une recherche dans l'action : Le cas d'une CIFRE en collectivité territoriale. *Communication et organisation*, 41, 195-210.
- Dunezat, X. (2015). L'observation ethnographique en sociologie des rapports sociaux : Sexe, race, classe et biais essentialistes. *SociologieS*.
- Ebersold, S. (2011). La naissance de l'inemployable : Ou l'insertion aux risques de l'exclusion.
- Elyachar, J. (2005). *Markets of dispossession : NGOs, economic development, and the state in Cairo*. Duke University Press.
- Falquet, J., Hirata, H. S., & Kergoat, D. (Éds.). (2010). *Le sexe de la mondialisation : Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Presses de la fondation nationale des sciences
- Fawaz, M., & Harb, M. (2020). Is Lebanon Becoming Another "Republic of the NGOs". Arab Center Washington DC.
- Fillieule, O., Blanchard, P., Agrikoliansky, É., Passy, F., Sommier, I., & Bandler, M. (2004). L'altermondialisation en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement : Les participants du contre-sommet du G8 d'Evian. *Politix*, 68(4), 13-48.
- Foli, O., & Dulaurans, M. (2013). Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte. *Etudes de communication*, 40(1), 59-76.
- Forey, 2022, Le contrat d'engagement républicain : quels changements pour les associations ?, *Revue du droit des religions*, n°13
- Fradois, G., 2019. La sexualité comme enjeu éducatif: sociologie historique d'une politique scolaire (Thèse de doctorat). Université Paris Nanterre, France.
- Gana, A., & Terrazoni, L. (2012). Mobilités et réseaux transméditerranéens : quelle contribution à la construction d'espaces sociaux et de territoires globalisés?. In *Territoires, localité et globalité. Faits et effets de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 65-78.
- Gatignon-Leruste Anne-Laure, 2005, Les conséquences de la pratique de bénévolat en entreprise du point de vue de la gestion des ressources humaines, Thèse de sciences de gestion, Université Toulouse 1
- Gerome, C. (2017). Les experts de l'insertion. *Sociologie des fédérations de l'insertion par l'activité économique*.
- Guilhot, N. (2006). *Financiers, philanthropes. Sociologie de Wall Street, Raisons d'Agir*
- Guilhot, N. (2005). *The Democracy Makers : Human Rights and the Politics of Global Order*. Columbia University Press.
- Gusfield, J. (2009). *La culture des problèmes publics : L'alcool au volant*. Economica.
- Hamidi, C. (2017). Chapitre 13 - Associations, politisation et action publique. Un monde en tensions. In *Sociologie plurielle des comportements politiques* (p. 347-370). Presses de Sciences Po.
- Hamidi, C., & Paquet, M. (2019). Redessiner les contours de l'État : La mise en oeuvre des politiques migratoires. *Lien social et Politiques*, 83, 5-35.
- Hanafi, S., & Ben Néfissa, S. (Eds.). (2002). *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*. CNRS Éditions.

- Hassenteufel, P., de Maillard, J., Braconnier, C., Crettiez, X., & Boyadjan, J. (2018). Introduction à la science politique: Armand Colin.
- Hellec, F. (2014). Le rapport au terrain dans une thèse CIFRE. *Sociologies pratiques*, 28(1), 101-109.
- Hély, M. (2008). Servir l'intérêt général ou produire de l'utilité sociale ? Avenir de la fonction publique et marché du travail associatif. 17.
- Hély, M. (2009). *Les métamorphoses du monde associatif*. Presses universitaires de France.
- Hély, M. (2012) « Des TUC aux “emplois d'avenir”. Comment la politique de l'emploi “à tout prix” fabrique des “demi-travailleurs” dans les associations », *Savoir/Agir*, vol. 21, no 3, p. 47.
- Hély, M., & Moulévrier, P. (2013). *L'économie sociale et solidaire : De l'utopie aux pratiques*. la Dispute.
- Hibou, B. (1998). Retrait ou redéploiement de l'Etat ? *Critique internationale*, 1(4), 151-168.
- Ihaddadene, F. (2018a). Politiques d'engagement ou d'employabilité ? Concurrences au sein des programmes de volontariat à Madagascar. *Critique internationale*, 81(4), 63-82.
- Ihaddadene, F. (2018b). La marchandisation de l'engagement des jeunes : Les « dérives » du service civique à la Ligue de l'enseignement [These de doctorat, Paris 10].
- Ihaddadene, F. (2022). Volontaires au service de l'État en Guadeloupe : La construction paradoxale de la blancheur des jeunes Français·es de l'Hexagone. *Critique internationale*, 95(2), 44-65.
- Izambert, C. (2018). Soigner les étrangers ? L'État et les associations pour la couverture maladie des pauvres et des étrangers en France des années 1980 à nos jours [These de doctorat, Paris Sciences et Lettres (ComUE)].
- Izambert, C. (2019). Une crise sanitaire du Sud dans un pays du Nord?. *Mouvements*, (2), 95-105.
- Jacob, J.-P., Lavigne Delville, P., & Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement (Éds.). (1994). *Les associations paysannes en Afrique : Organisation et dynamiques*. APAD ; Karthala ; IUED.
- Lacroix, T. (2005). *Les réseaux marocains du développement. Géographie du transnational et politiques du territorial*. Presses de Sciences Po.
- Larzillière, P., Petric, B., & Wieviorka, M. (2013). Révolutions, contestations, indignations. *Socio*, 2, 7-24.
- Lazarus, J. (2022). *Les politiques de l'argent*. PUF.
- Lochard, Y., & Simonet, M (2003), *L'expert associatif, le savant et le politique*, Syllepse.
- Lochard, Y., & Simonet, M. (2009). 23. Les experts associatifs, entre savoirs profanes, militants et professionnels. In *Sociologie des groupes professionnels* (p. 274-284). La Découverte.
- Lochard, Y., & Simonet-Cusset, M. (2005). La parabole de l'Observatoire ou les limites à l'institutionnalisation d'un « partenariat cognitif » avec les associations. *Politix*, 70(2), 51-70.

- Loison, M. & Petiau, A. (2018). La recherche-action dans le champ de la lutte contre les exclusions : un dispositif en tension. *Sociologies pratiques*, 37, 81-90.
- Longuenesse, E. (2004). Ben Nefissa, Sarah, Pouvoirs et associations dans le monde arabe, CNRS édition, 2002. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 103-104, Art. 103-104.
- Massei, (2021), Mise en marché de l'éducation à l'égalité entre les sexes et racialisation de l'antisexisme scolaire, *Communication*, 2021, Lille, Congrès de l'Association française de sociologie
- Mathieu, L. (2007), L'espace des mouvements sociaux. *Politix*. 131-151
- Mavrot, C., Passard, C., & Lits, G. (2022). Paniques morales : Requiem pour un concept ou second souffle ? *Emulations - Revue de sciences sociales*, 41, 7 26.
- Mazeaud, A., Nonjon, M., & Parizet, R. (2016). Les circulations transnationales de l'ingénierie participative. *Participations*, 14(1), 5 35.
- Noël, J., Lambert, A., Bordeleau, S. N., Morin, M. S.-C., Morin, P., Deslauriers, M., Lévesque, K., Turcotte, G., & Fontaine, A. (2021). Quand la recherche et la formation contribuent à augmenter la capacité d'agir : Une expérience de théâtre-forum du point de vue des participantes. *Ecrire le social*, 3(1), 83 95.
- Observatoire des libertés associatives & GIS Démocratie et participation. (2021). Démocraties sous pressions. Participation, répression, émancipation. Colloque les 26-27 octobre 2021 – MSH Paris Nord – Saint-Denis.
- Paicheler, G. (2005). Les associations de lutte contre le sida et la communication publique : Une influence minoritaire. *Hermès, La Revue*, 41(1), 103 109.
- Palomares, É., & Rabaud, A. (2006). Minoritaires et citoyens ? Faites vos preuves ! *L'Homme & la Société*, 160 161(2 3), 135 160.
- Petiau, A. (2021). De la prise de parole à l'émancipation des usagers Recherches participatives en intervention sociale (Broché).
- Pétric, B.-M. (Éd.). (2012). La fabrique de la démocratie : ONG, fondations, think tanks et organisations internationales en action. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Pétric, B.-M.. (2013) *On a mangé nos moutons : le Kirghizstan, du berger au businessman*. Belin; FMSH Éditions
- Renault Tinacci, M. (2021). Les modèles socio-économiques des associations : Spécificités et approches plurielles. La documentation Française.
- Retière, J.-N., & Le Crom, J.-P. (2018). Une solidarité en miettes : Socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours. Presses universitaires de Rennes.
- Rétif, S. (2013). Logiques de genre dans l'enseignement associatif : Carrières et pratiques militantes dans des associations revendicatives, 2013. Dalloz.
- Rozier, S. (2017). Le mécénat culturel d'entreprise dans la France des années 1980-1990 : Une affaire d'État. *Genèses*, 109(4), 80 99.

RT 7, 24, 35 Compte rendu JE qui encaisse le travail gratuit ? Exploitations, adhésions et résistances au sein du monde associatif <https://afs-socio.fr/qui-encaisse-le-travail-gratuit-exploitations-adhesions-et-resistances-au-sein-du-monde-associatif/>

Ruiz de Elvira, L. (2012). Les catégories à l'épreuve des « associations réelles » : ni tout à fait « laïques » et développementalistes, ni tout à fait confessionnelles et de bienfaisance. Étude de cas de l'association Terre des hommes Syrie. *A contrario*, 18(2), 79-96.

Ryfman, P. (2022). Éditorial. Extension de la « contre-révolution anti-associative » : diagnostic, enjeux, solutions. *Alternatives humanitaires*, 20.

Salin, (2021), Les associations de l'asile et le marché : le cas de l'intégration professionnelle des personnes réfugiées, Communication, Lille, Congrès de l'AFS

Sbeih, S. (2014). La « professionnalisation » des ONG en Palestine : entre pression des bailleurs de fonds et logique d'engagement [Thèse de doctorat, Univ. Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines ; laboratoire Printemps].

Simonet, M. (2010). Le travail bénévole : Engagement citoyen ou travail gratuit ? *La Dispute*.

Simonet, M. (2018). Travail gratuit : La nouvelle exploitation ? *Textuel*.

Simonet, M. (2020). Le workfare ou la mise au travail gratuit des allocataires de l'aide sociale. *Regards croisés sur l'économie*, 27(2), 184-193.

Sitbon Audrey, (2006), « Les responsabilités du monde associatif et de l'état dans la communication publique sur le VIH : articulations, désaccords et justifications », in Xavier Engels, Matthieu Hély, Aurélie Peyrin, Hélène Trouvé (dir.), *De l'intérêt général à l'utilité sociale. La reconfiguration de l'action publique entre Etat, associations et participation citoyenne*, L'Harmattan, pp.65-78

Sitbon, A. (2006). Dynamiques organisationnelles d'une politique controversée : Une sociologie de la communication publique sur le sida [Thèse de doctorat, Paris, EHESS].

Smith, S. R., & Lipsky, M. (1993). *Nonprofits for Hire. The Welfare State in the age of contracting*. Harvard University Press.

Studer, 2021, Évaluer l'économie sociale et solidaire : socioéconomie des conventions d'évaluation de l'ESS et du marché de l'évaluation d'impact social, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université de Lille

Talbot, C. (2018). Les politiques d'insertion comme processus d'assignation au travail domestique : L'exemple des plans locaux pour l'insertion et l'emploi français. *Recherches féministes*, 30(2), 139-156.

Tarrow, S. (2001). *Transnational Politics : Contention and Institutions in International Politics*. *Annual Review of Political Science*, 4(1), 1-20.

Tchernonog, V., & Prouteau, L. (2019). *Le paysage associatif français : Mesures et évolutions économie, sociologie* (3e éd). Dalloz.

Vasconcelos, Ó., & Bucolo, E. (2021). Le mécénat de compétences en association : Analyse et questionnements pour le travail social. *Le Sociographe*, 73(1), 25-37.

Viguié, F., 2020. *La cause des pauvres en France*. Presses de Sciences Po, Paris.

West, C., & Fenstermaker, S. (2006). « Faire » la différence. (Traduction de Laure de Verdalle et Anne Revillard). *Terrains & travaux*, 10(1), 103-136.